

En cas d'absence : que faire ? Qui contacter ?

Absence pendant les cours de l'Inspé		Absence pendant le stage SOPA ou pendant les temps de responsabilité en classe
M1 MEEF	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter le formulaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir dès que possible le MAT par mail avec le secrétariat de l'Inspé en copie. ➤ Compléter le formulaire
M2 MEEF – SOPA	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter le formulaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir dès que possible le MAT par mail avec le secrétariat de l'Inspé en copie. ➤ Compléter le formulaire (nécessite un arrêt de travail que nous transmettons à l'employeur (Rectorat) via le service scolarité du siège)
M2 MEEF – alternance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter le formulaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir l'employeur et l'Inspé dès que possible ➤ Faire parvenir à l'employeur un justificatif d'arrêt de travail pour maladie en envoyant un mail à votre secrétariat de circonscription ainsi qu'au secrétariat de l'Inspé en copie.
DIU	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir l'employeur et l'Inspé dès que possible par tout moyen à votre disposition. ➤ Faire parvenir à l'employeur un justificatif d'arrêt de travail pour maladie en envoyant un mail à votre secrétariat de circonscription ainsi qu'au secrétariat de l'Inspé en copie. 	

Pour toute communication par mail : utilisez exclusivement votre adresse étudiante (ou @ac-nantes.fr)

Remplir le formulaire nous permet d'avoir l'ensemble des informations pour traiter votre situation du premier coup et ne pas avoir à revenir vers vous pour obtenir des précisions.